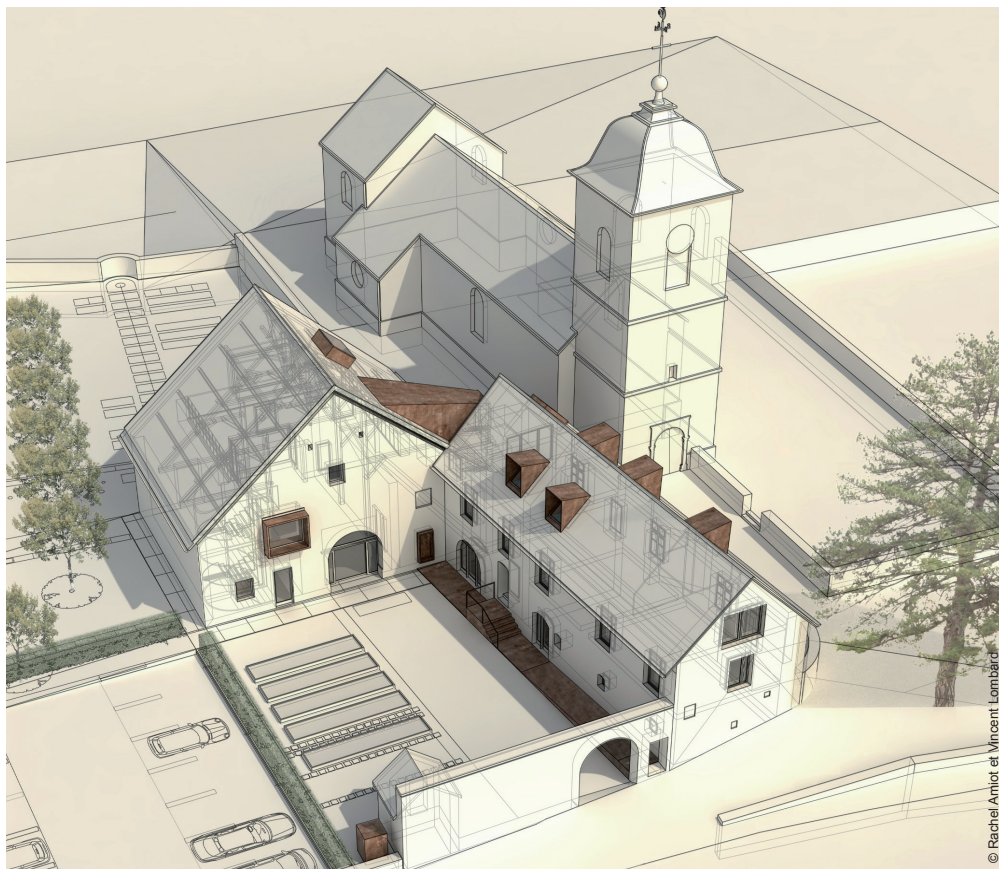


archiMag

Actualité de l'architecture contemporaine
en Bourgogne-Franche-Comté



© Rachel Amiot et Vincent Lombard

- Reconversion du presbytère de Lantenne-Vertière p.4
- Architecture et mosaïque p.8
- Le pouvoir des images p.10
- L'espace public p.11

Avril-juin 2018 / n°10

édito

Le 3 janvier 1977 était votée la loi sur l'architecture. Cette loi encadre encore aujourd'hui la pratique et la promotion de l'architecture en France. Parmi ses principales innovations, on peut noter :

- la proclamation de la création architecturale comme étant d'intérêt public
- la création des CAUE, Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, dans la plupart des départements, qui conseillent particuliers et élus, et sensibilisent notamment les scolaires à la question architecturale
- la réforme des Écoles d'Architecture
- l'obligation d'avoir recours à un architecte, sauf pour les particuliers qui construisent pour habiter eux-mêmes en dessous de 170m² (150 m² aujourd'hui)

L'objectif était d'abord d'améliorer le cadre de vie en France.
Peut-on dire, 40 ans après, que cet objectif a été atteint ?

Sans doute, en partie. Les nombreux guides et palmarès montrent que beaucoup de bâtiments publics et privés de qualité ont fleuri sur notre territoire. On voit aussi que de plus en plus de particuliers, d'associations et de communes veillent sur la qualité des sites et des monuments. Il n'est plus nécessaire de se rendre en Suisse ou en Hollande pour visiter une école, une crèche, un gymnase de qualité : de beaux exemples existent aujourd'hui à côté de chez nous.

Beaucoup, certes, restes à faire, car la menace de l'obscurantisme est quotidienne. À défaut d'un enseignement généralisé de l'Architecture au même titre que la physique, la littérature ou la musique, dès l'école primaire, la culture architecturale restera faible en France.

Soyez sûrs que notre Revue et tous ceux qui la soutiennent continueront à agir pour que la discipline architecturale prenne toute sa place dans notre société avec, tellement son absence est une évidence : la création d'une École d'Architecture en Bourgogne-Franche-Comté.

Marc DAUBER
Directeur de la publication

ArchiMag est en danger !

Alors si vous aimez, chaque trimestre, recevoir et lire ArchiMag, repérer dans l'agenda les visites que vous ferez, découvrir de nouveaux bâtiments et aussi des points de vue différents, faites un geste pour l'aider à paraître :

<https://www.donnerenligne.fr/maison-de-l-architecture-de-bourgogne/faire-un-don/2>

Et faites le savoir !

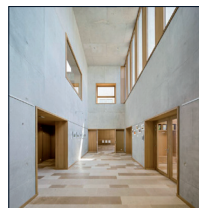
On compte sur vous. Merci.

L'équipe bénévole de rédaction

Actualités

Trophée béton 2017

Distinction biennale, le trophée bétonPro est attribué par les industriels du béton. Il met en lumière les opérations de qualité réalisées avec ce matériau. Pour 2017, le jury a sélectionné 10 lauréats et en mentionné 9 parmi lesquels la mairie d'Echenoz la Maline (70) de Bernard Quirot, architecte & associés à Pesmes.



Mobilisation contre la loi ELAN

Le gouvernement prépare une loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dites loi ELAN. Ce projet qui a soulevé la réprobation d'innombrables institutions et professionnels va profondément modifier les conditions de production de notre cadre de vie. ArchiMag y reviendra.



Actuweb

Canalarchi.eu est un site et une application d'information sur les actualités culturelles liées à l'architecture contemporaine en France, au Québec et dans le Rhin supérieur (région du Bade-Wurtemberg en Allemagne et cantons de Bâle en Suisse).



Des cours en ligne gratuits et ouverts à tous sur le thème du bâtiment durable.

Testez par exemple le BioMOOC « découvrir le bâtiment biosourcé » pour appréhender la dynamique de cette filière, connaître la variété des solutions, savoir répondre aux principaux préjugés sur ces matériaux et mettre en avant leurs atouts.

<https://mooc-batiment-durable.fr/>

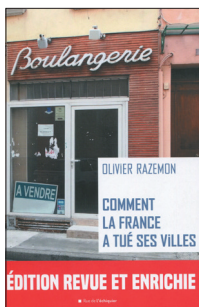


Publication

Comment la France a tué ses villes

Olivier Razemon, Rue de l'échiquier, 18 €

Une réédition mise à jour, bienvenue, pour tout comprendre et aborder quelques solutions au mal qui ronge les villes et détruit les paysages, alors qu'aujourd'hui, en France, la surface cumulée des centres commerciaux représente déjà deux fois la surface de la Corse...



Gros plan

Reconversion du presbytère de Lantenne-Vertière (25)

Rachel Amiot et Vincent Lombard sont issus de l'école d'architecture de Nancy. Après plusieurs expériences, ils créent l'agence Architectures Amiot Lombard à Paris en 1996 et la transfèrent en 2000 à Besançon. Elle est composée de cinq personnes qui travaillent tels des artisans de la conception, de l'origine du projet à sa définition précise. En 2013, elle candidate sur le projet de reconversion du presbytère de Lantenne-Vertière (25). Le bâtiment est livré en 2015 et est l'un des lauréats du Prix national construction bois 2017.



ArchiMag : Qu'est-ce qui vous a motivé à candidater sur ce projet ?

Architectes : Tout simplement parce que c'est un sujet d'architecture et que nous avions déjà abordé la question du petit patrimoine. Ce qui nous a également motivé, c'est que la maîtrise d'ouvrage a souhaité organiser un concours de façon volontaire pour une petite opération et qu'elle était entourée de « bons conseils » (CAUE, DRAC, ACE).

ArchiMag : Comment avez-vous analysé le programme ?

Architectes : Au départ, il y a un programme qui assemble les besoins d'une petite commune : des logements,

une micro-crèche, une salle du conseil et une bibliothèque. Ce qui est intéressant est de regrouper des personnes de générations différentes dans un même lieu. Cela crée un lieu vivant, un espace où vivre ensemble.

ArchiMag : Comment a été pensé le projet ?

Architectes : Le sujet était de réhabiliter et la question de départ était de savoir si on regroupait le programme dans le bâtiment existant ou si l'on créait une extension. Il semblait facile de construire des logements neufs et positionner le reste du programme dans le bâtiment. Nous avons pris le parti de loger l'ensemble du programme dans le bâtiment existant puisque ça rentrait. Il



© Rachel Amiot et Vincent Lombard



a été cependant nécessaire d'abaisser un plancher de 20 centimètres pour rendre les combles habitables. Ce parti pris était économique et il permettait surtout de valoriser l'existant. Construire une extension aurait posé la difficulté de trouver une écriture architecturale. De plus, mettre tout le monde sous le même toit permet de renforcer les liens entre les usagers.

ArchiMag : Quels sont les matériaux mis en avant dans le projet? Pourquoi?

Architectes : Ce type de construction caractérise les paysages de nos campagnes, il y a donc un travail de restauration des matériaux présents dans le respect des techniques anciennes. En même temps, nous sommes des architectes de notre époque et nous n'avons pas renoncé à la modernité. Il fallait, de manière didactique, montrer ce qui est contemporain et ce qui est patrimonial. Les interventions nouvelles sont donc soulignées en façades

par l'emploi d'un matériau unique : l'acier corten. Il enserme les nouvelles ouvertures, plus grandes et plus carrées, différentes des proportions classiques de l'existant. Cette modernité est également intérieure, dans ses volumes et dans l'emploi du bois qui nous a semblé logique dans cette configuration, car traditionnel dans la région.

ArchiMag : Comment avez-vous intégré la question du développement durable?

Architectes : Il a fallu révéler les qualités de l'existant comme l'inertie de la maçonnerie et corriger ses défauts comme la présence de petites ouvertures pas toujours bien orientées.

Afin de conserver l'aspect de l'enduit à pierre, vue chère aux habitants de la commune, mais non conforme à l'architecture traditionnelle, il a été opté pour une isolation par l'intérieur avec l'emploi d'un enduit chaux chanvre.

Interview : Cyriaque Dupuis

www.amiot-lombard.com/projets.html
www.prixnational-boisconstruction.org





21
expo



58
visite



71
ciné



89
divers



21
conférence

De février à juin



71

Architecture et Patrimoine

En partenariat avec Maisons Paysannes de France, la Maison d'Architecture de Bourgogne et le CAUE de l'Yonne, le CAUE de Saône-et-Loire programme une exposition itinérante sur les rénovations contemporaines de maisons paysannes, ponctuée de visites et rencontres-discussions.

Mâconnais, Charolais, Brionnais, Chalonnais, Bresse, Morvan, Bassin minier, contact@caue71.fr, 03 85 69 05 25.

Du 2 avril au 23 juin



21

Les Architectes de Bourgogne-Franche-Comté s'exposent

80 architectes présentent leur travail (du lundi au vendredi)

DIJON, Latitude 21, 33 rue de Montmuzard, 03 80 48 09 12.



CAUE de l'Yonne, le Lycée Joseph-Fourier d'Auxerre et la Maison de quartier des Rosoirs.

AUXERRE, Maison du quartier des rosoirs, 13 rue d'Iéna.



Du 6 avril au 26 mai



25

Japon « L'archipel de la maison »

Exposition autour de la maison individuelle au Japon, organisée par la Maison de l'Architecture de Franche-Comté.

BESANÇON, Anciennes cuisines, Hôpital St Jacques, 03 80 48 09 12.

Samedi 8 avril et 20 mai, 14h



25

Kengo Kuma et la Cité des Arts

Visite de la Cité des arts qui abrite le conservatoire à rayonnement régional et le Fonds Régional d'Art Contemporain.

BESANÇON, Cité des Arts, 12 avenue Gaulard, payant, billets à retirer à l'Office de Tourisme.

Mercredi 4 avril, 14h



21

Parcours tressés

Rencontres jeunes architectes - Stéphane Coydon, Daria Roncara et Malwine Stettner.

DIJON, Ecole Nationale Supérieure d'Art, 3 rue Michelet, Dijon, réservation obligatoire, communication@ensa-dijon.fr.

Jeudi 5 avril, 15h30 et 18h



89

« Être architecte en milieu rural »

Rencontre suivie d'une conférence-débat avec Florent Demay (atelier HVR). En partenariat avec la Maison de l'Architecture de Bourgogne, le

Du 12 au 13 avril



21

Forum bois construction

Palais des congrès de Dijon

Du 14 avril au 30 juin



71

ARCHI-simple

Exposition, avec des animations variées pour petits et grands : constructions éphémères, vraies cabanes, maquettes, visites commentées, jeux, conte, labyrinthe, ateliers...

Conférence jeunes architectes le mercredi 13 juin à 20h.

SAGY, Bibliothèque Municipale, Maison Bressane.

Samedi 21 avril 2018



**Lancement de l'ouvrage
«La Maison Bandelier d'André
Wogenscky à Saulieu»**

à Saulieu, en présence de Cyril
BRULE, auteur
Visites, conférence, dédicaces...

Mercredi 25 avril



**Mon mercredi architecture : À la
découverte du mouvement De
Stijl**

Animations, en partenariat avec le
CAUE 25.
*BESANÇON, Maison de l'architecture de
Franche-Comté, ma.fc@wanadoo.fr, 03
81 83 40 60, payant.*

Jeudi 26 avril, 12h15 ou 18h15



**Le centre municipal de
Säynätsalo d'Alvar Aalto**

Projections-débat.
*DIJON, CAUE de Côte-d'Or,
réservation obligatoire, 03 80 30 02 38.*

Mercredi 28 avril, 14h



Lancement de « Jardins de rue »

Balade urbaine, suivie d'un chantier
participatif / animations autour d'une
plantation collective de la rue Germain
de CHARMOY. En partenariat avec le
Conseil de quartier Centre-Ville, la Ville
d'Auxerre et le CAUE de l'Yonne.
*AUXERRE, Rendez-vous place du
Maréchal Leclerc à 14h.*

Du 10 au 13 mai



**Le pays Basque des deux côtés
de frontière.**

Voyage d'étude annuel de la MAB.
*Inscription auprès de la Maison de
l'Architecture de Bourgogne, mda.bourgogne@gmail.com, 07 71 03 56 80.*

Jeudi 24 mai, 18h15



**Transformation des paysages
portuaires urbains**

Conférence de Yves Boquet, professeur
de géographie à l'Université de
Bourgogne.
*DIJON, La Nef, place du théâtre,
ICOVIL 03 80 66 82 23.*

Jeudi 24 mai, 20h15



Architecture et cinéma

Dans le cadre du cycle cinéma
organisé par la Maison de
l'Architecture de Bourgogne, Latitude
21 et le cinéma Eldorado.
*DIJON, Cinéma Eldorado, 21 rue
Alfred de Musset, 03 80 66 51 89,
payant.*

Mardi 5 juin, 18h15



L'hôtel des postes de Dijon

Conférence de Patrice Bouillot,
journaliste.
*DIJON, La Nef, place du théâtre,
ICOVIL 03 80 66 82 23.*

Mercredi 13 juin



Lausanne

Voyage d'étude.
ICOVIL, icivil@orange.fr 03 80 66 82 23.

**Du 14 juin au 16 septembre,
Construire le long du tramway**



Exposition.
ICOVIL, icivil@orange.fr 03 80 66 82 23.

Samedi 30 juin



Les dix ans de Latitude21

Animations, visites, spectacles et
rencontres à partir de 14h.
*DIJON, Latitude 21, 33 rue de
Montmuzard, 03 80 48 09 12.
Renseignements www.latitude21.fr*

Architecture et mos

Autrefois, on qualifiait l'Architecture de « Mère des arts ». Sans doute est-ce un peu exagéré. Mais il n'en reste pas moins que l'« art de composer les vides » accepte très bien d'autres formes d'expression : musique, peinture et aussi mosaïque.

La mosaïque a parfois entièrement recouvert les édifices intérieurs, voire même extérieurs, comme on en trouve à Venise, Ravenne ou Mexico. Elle a parfois, simplement servi à souligner les points particuliers d'une construction : socle, couronnement, linteaux, etc.

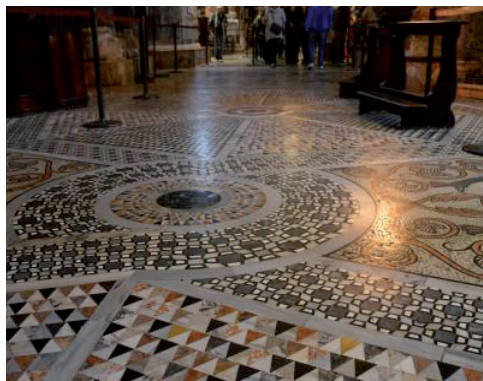
Nous avons demandé à Mme Demonchaux, Présidente de la Maison de la Mosaïque Contemporaine à Paray-le-Monial de nous présenter son art.



Loiseau des Sens Saulieu, spa (Atelier Correia) © Guzzini

La mosaïque se définit comme l'assemblage de morceaux appelés tesselles. Cet assemblage peut prendre de multiples formes, en fonction de la taille et de l'inclinaison des tesselles, des interstices, des matériaux utilisés, etc. Mais les trois caractéristiques principales de la mosaïque sont la couleur, la lumière et le mouvement.

- la couleur, obtenue grâce à la juxtaposition de tesselles différentes, à la manière du pointillisme
- la lumière, car la mosaïque capte et réfléchit le moindre rayon lumineux par les milliers de facettes qui la composent,
- le mouvement car la perception de l'œuvre change selon la distance



Mosaïque du sol de la basilique Venise

La mosaïque (grecque puis romaine) est à l'origine un revêtement de sol à la fois utilitaire et décoratif composé de pierres naturelles. Puis à l'époque byzantine (à partir du V^e siècle) elle conquiert les murs en même temps qu'elle s'enrichit de matériaux plus nobles (or, verre...). À la Renaissance, malheureusement, la mosaïque se voit asservie à la peinture qu'elle permet de rendre « éternelle ». Au XIX^e siècle, Facchina, un italien, invente, pour l'Opéra Garnier de Paris, un procédé permettant de diminuer considérablement le temps de mise en œuvre de la mosaïque, et donc son coût. Ce qui permet sa large utilisation dans l'architecture, notamment à l'époque de l'Art Nouveau. Le mosaïste est alors l'exécutant du carton créé par l'artiste, même si la traduction nécessite un savoir-faire certain. Utilisée de cette manière par de nombreux peintres jusqu'au milieu du XX^e (Léger, Chagall...), la mosaïque ne devient un art à

part entière qu'à partir de Gino Severini : les mosaïstes sont alors concepteurs de leur œuvre de bout en bout.

Les mosaïques contemporaines sont peu présentes dans les musées, car c'est un mode d'expression dont l'autonomie est trop récente. Les collectionneurs accrochent aux murs des œuvres de chevalier. Les amateurs en couvrent leur piscine et leur salle de bains... ou leur terrasse en calades. Et on retrouve la mosaïque dans l'espace public, où sa durabilité est appréciée : fontaines, fresques murales, sols...



Comme le mosaïste, l'architecte recherche la lumière et le mouvement à travers les volumes et les couleurs. La mosaïque est donc idéale pour mettre en valeur les éléments choisis par l'architecte : ouverture, façade...



Bibliothèque de Mexico

Dans l'espace public, la mosaïque permet de mettre l'art en contact direct avec le grand public, en même temps qu'elle donne du caractère à la ville.

À une époque où tout est standardisé, automatisé, uniformisé, la mosaïque apporte une technique et un savoir-faire à la fois rares, traditionnels et renouvelés, qui permettent de personnaliser une surface ou un espace d'une manière unique, en accord parfait avec le lieu.

Le thème « mosaïque et architecture » a fait l'objet d'un colloque auquel a participé la MAB, le 8 juillet dernier à Paray-le-Monial, dont on peut retrouver le contenu sur le site www.maisondelamosaïque.org

**Texte élaboré à partir des notes de
Chantal DEMONCHAUX, Présidente
de la Maison de la Mosaïque
Contemporaine de Paray-le-Monial**

Le pouvoir des images

Parce que nous sommes persuadés que l'architecture se défend à toutes les échelles, notre agence travaille régulièrement avec des particuliers. Ils arrivent des rêves plein la tête pour dessiner leur grande maison dans laquelle ils imaginent déjà des enfants en train de jouer. Ils sont jeunes, ils sont beaux, mais ils n'ont qu'un seul défaut : internet.

Internet, c'est cet outil qui a réussi à démultiplier simultanément le champ des connaissances et des emmerdes. On ne compte plus le nombre de clients qui, lors du premier rendez-vous, sortent avec fierté de leur smartphone le tableau de chasse Pinterest qu'ils ont glané durant les semaines précédentes : châssis vitré type atelier et carreaux de ciment pour la cuisine, bleu canard et tapis cocooning pour le salon, baignoire vintage sur pieds pour la suite parentale.

Le fait de s'intéresser à la décoration et aux ambiances d'un espace est tout à fait louable, c'est même un aspect fondamental de la qualité architecturale. Le problème, c'est qu'elle laisse de plus en plus souvent l'impression d'être standardisée et surtout qu'elle est devenue la priorité absolue sur le reste des aspects qui font l'architecture : volume, lumière, fonctionnalité. On ne parle plus d'imaginaire, on parle uniquement d'image : «Faites bien ce que vous voulez Monsieur l'Architecte, mais veillez à ce que ma baraque soit instagramable.»

Ce raisonnement s'apparente à une personne qui, après avoir fait le choix d'un restaurant gastronomique, s'empresserait de commander un Big Mac et une portion



de frites : quel est le rôle d'un architecte si ce dernier doit se résigner à n'être que l'exécutant d'une esthétique standard ? L'architecte, c'est cette femme ou cet homme qui possède le pouvoir magique de transformer des envies en espace. C'est cette personne qui fera de votre maison un lieu singulier et unique à condition de lui en laisser l'occasion. Alors dès que vous franchirez la porte d'une agence, souvenez-vous de ces conseils : lâchez prise, écoutez, échangez, imaginez et par dessus tout voyez vos rêves plus grands qu'une page de magazine !

Godart + Roussel Architectes

archi-simple

La chronique du professeur Cram Berdau

L'espace public

L'espace public est une locution abstraite que l'on connaît mieux sous les noms plus concrets de place, jardin, rue, avenue, chemin, allée et autre esplanade. On les qualifie de « publics » car effectivement, ils accueillent des activités publiques et collectives : déplacements, rencontres, échanges, repos à l'ombre, jeux d'agrément et manifestations diverses. C'est l'espace du vivre ensemble.



Plan de Rome de Giambattista Nolli

L'espace public est également, jusqu'à certaines limites fixées par l'usage (la confidentialité, la sécurité, la protection, etc.), celui de l'intérieur des bâtiments publics : mairie, église, école, etc.

Le plan Nolli, du nom de son auteur, établi à l'origine pour Rome puis pour les grandes villes européennes, représente bien cette notion d'espace public : en blanc sur le plan, alors que l'espace privé est en gris.

L'espace public, comme son nom l'indique, appartient au public qui, dans un système démocratique, élit des personnes et élabore des structures pour le gérer, mais qui n'en

sont pas les propriétaires. Ce bien commun est souvent occupé par des voitures en stationnement qui ne sont en fait que des petites propriétés privées occupant plus ou moins légalement notre propriété commune.

L'espace public a aussi pour mission de représenter dans ses lieux les plus emblématiques les valeurs reconnues de la collectivité : statue de l'homme célèbre, monument aux morts, symboles divers (le marteau-pilon au Creusot par exemple). Il s'organise parfois pour mettre en valeur un monument important de la ville : la mairie et sa place, l'église et son parvis, la gare et son avenue...

Une place ou une rue, à l'instar d'une salle de séjour ou d'une classe, est un vide qui abrite des usages. Il se doit donc d'être architecturé, c'est-à-dire composé, dimensionné, et qualifié par un projet.

La difficulté dans la définition d'une place ou d'une rue vient du fait qu'il s'agit d'un espace vide délimité, organisé, formalisé par des pleins que sont les propriétés privées riveraines. Ce sont les façades des maisons, des immeubles, les haies et les murs qui leur donnent leur (ou leur non) qualité. D'où les réglementations qui tentent, à défaut parfois d'une harmonieuse concertation, de réguler les alignements, les hauteurs, les aspects...

Car si les constructions privées ont vocation à toujours changer dans le temps, ce sont les espaces publics qui maintiennent à travers l'histoire la structure de nos villes.

Au prochain numéro : l'eau et les fuites

Archi-zoom

Mais qu'est-ce que c'est ?

1. Le minaret de la future mosquée de Paray-le-Monial.
2. La tour à vent pour climatisation naturelle de la Fabuloserie de Dicy.
3. L'église Notre-Dame-de-Bethléem de Clamecy en péril.
4. Une moustiquaire pour assainir le plateau des mille étangs en Haute-Saône.



Réponse à lire à l'envers dans un miroir :

Font la revue tous les ans sur www.fondation-batimonoie.org
Église Notre-Dame-de-Bethléem de Clamecy

ArchiMag - N°10 - Avril / juin 2018

Ce journal, distribué gratuitement, est édité par la Maison de l'Architecture de Bourgogne (association loi 1901 représentée par son Président Marc DAUBER), et réalisé avec l'aide du Ministère de la Culture.

Directeur de la publication : Marc DAUBER (MAB), responsable de la rédaction : Patricia GAUDET (MAB), mise en page : Sébastien APPERT (Latitude21), impression : Coloradoc à Chenôve (21). Dépôt légal : 2^e trimestre 2018 ISSN : 2494-3126

Comité de rédaction : Sébastien APPERT (Latitude21), Marc DAUBER (MAB), Patricia GAUDET (MAB), Véronique MECHMOUM (CAUE 21), Christelle MORIN-DUFOIX (Ville de Chalon-sur-Saône), Gwenaële PELE-BESSARD (CROABFC) et Maryline TAGLIABUE (CAUE 89).
Ont également contribué à ce numéro : Cyriaque DUPUIS (Architecte), Rachel AMIOT et Vincent LOMBARD (Architectes), Chantal DEMONCHAU (Présidente de la Maison de la Mosaïque Contemporaine), Cristina VEGA IGLESIAS, (Architecte), GODART + ROUSSEL Architectes.

**Vous souhaitez réagir ? Participer à la rédaction du journal ?
Contactez-nous. Vous souhaitez recevoir ArchiMag dès sa parution ?
Adhérer à la Maison de l'architecture de Bourgogne !**

Téléchargement des anciens numéros sur www.maison-architecture-bourgogne.fr
www.latitude21.fr et www.ressources-caue.fr
Maison de l'architecture de Bourgogne
7, bd Winston Churchill 21000 Dijon
07 71 03 56 80 ou mda.bourgogne@gmail.com

ma

maison de l'architecture
Bourgogne



Ministère
Culture